

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4^e de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : **Sophie BONNIERÉ**
ou
Dénomination (pour les personnes morales) : **/**
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **Département de la Mayenne (53)**
Adresse : **N° 39..... Rue ..Mazagran**
Commune ..Laval
Code postal ..53014
Nature des activités :

Qualification : **Directrice Générale Adjointe**.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1 Saxicola rubicola	Un couple sera concerné par une perte d'habitat de reproduction et d'alimentation (environ 10 ml de ronciers).
B2 Erythacus rubecula	Un couple sera concerné par une perte d'habitat de reproduction et d'alimentation (205 ml de haies).
B3 Fringilla coelebs	Un à deux couples seront concernés par une perte d'habitat de reproduction et d'alimentation (205 ml de haies).
Pinson des arbres	
B4 Linaria cannabina	Un à deux couples nichent dans une haie conservée à proximité de la zone travaux. Des individus en déplacement pourraient être accidentellement détruits.
Linotte mélodieuse	
B5 Emberiza citrinella	Un couple niche dans une haie conservée à proximité de la zone travaux. Des individus en déplacement pourraient être accidentellement détruits.
Bruant jaune	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

<input type="checkbox"/> Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/> Prévention de dommages aux forêts
<input type="checkbox"/> Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/> Prévention de dommages aux eaux
<input type="checkbox"/> Conservation des habitats	<input type="checkbox"/> Prévention de dommages à la propriété
<input type="checkbox"/> Etude écologique	<input type="checkbox"/> Protection de la santé publique
<input type="checkbox"/> Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/> Protection de la sécurité publique
<input type="checkbox"/> Prévention de dommages à l'élevage	<input checked="" type="checkbox"/> Motif d'intérêt public majeur
<input type="checkbox"/> Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/> Détenion en petites quantités
<input type="checkbox"/> Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/> Autres
Preciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Ces espèces seront impactées dans le cadre d'un projet de création d'un demi-échangeur sur la RD31. La portée du projet est locale. Voir chapitre 3.31

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Le projet induira la destruction inévitable d'un habitat de reproduction et d'alimentation d'un couple de Taire patre aveure (environ 10 ml de ronciers), d'un couple de Rougegorge familier et un à deux couples de Pinsons des arbres (205 ml de haies). Des individus de l'otte métodieuze et Bruant jaune nicheurs dans une haie conservée à proximité des travaux pourraient également être détruits à l'occasion de déplacements sur zone travaux.

Altération Préciser :

Dégredation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Licence./Master.en.Biologie./Ecologie.....

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Les travaux (incluant la destruction des habitats en question) seront réalisés entre septembre et ou la date : février soit en dehors de la période de reproduction de l'avifaune.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Pays de la Loire

Départements : Mayenne. (53)

Cantons : Emée

Communes : La Baconnière

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Pour pallier les impacts (destruction d'habitats de reproduction et d'alimentation), de nouveaux habitats seront créés, spécifiquement pour les espèces cibles. Ainsi il est prévu de créer 300ml de haies (pour une destruction de 205 ml) et de gérer une parcelle d'environ 2500 m² pour le Taire pâtre (pour pallier une perte d'environ 10ml de ronciers).

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Un suivi des mesures de compensation sera réalisé sur 20 ans afin d'en vérifier l'efficacité et proposer des mesures correctives. le cas échéant. Un rapport sera rédigé à la suite de chaque année de suivi réalisée et il sera transmis à la DDT53. Il devra être conclusif quant à la conformité et l'efficacité des mesures concernées.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Laval le 10 mai 2023
Votre signature 